

- La construction est très peu importante, le toit de la maison principale est en pierres, mais elles sont tellement disjointes qu'il y tombe de l'eau de toutes parts ; la poudrière n'a plus de porte et la guérite est en ruine. Il ne reste aucun vestige de la batterie proprement dite.
- La contenance du terrain dépendant de la batterie est de 38 ares et celle du terrain occupé par les bâtiments 52,37 centiares, mesures prises sur les lieux.
- Le bâtiment principal, seul endroit où l'on puisse loger, est occupé par deux veuves, savoir : Catherine Le Gouill, veuve Moreau qui est mère de trois enfants en bas âge vivant avec elle et Angèle Hélias, veuve le Berre, qui n'a avec elle que son fils Yves (tous sont des indigents). Quant au terrain, il sert à diverses personnes à étendre du goémon, et les nommés François Cogan, Alain le Berre (dit Bian), et Pierre le Pape, les trois de Lestréouzien, y ont, le premier un tas de goémon et les autres chacun un feu pour brûler le leur.
- Le terrain n'est susceptible d'aucune espèce de culture.

Sur l'ordre que j'ai donné aux habitants d'abandonner la maison, il m'a été répondu qu'il leur était impossible dans ce moment, et même avant la St Michel, de pouvoir trouver à se loger en aucun autre endroit, ils demandent donc un délai jusqu'au 29 septembre, ce que je sollicite pour eux.

Le Capitaine des domaines commandant la Brigade de Plozévet demeure à Audierne, l'Inspecteur à Crozon et le Directeur à Brest.

Recevez de M. Le Maire... signé Moris, adjoint.



L'ensemble, appelé "an ty", fut vendu en 1865 et servit, dans un premier temps, de porcherie . Jules Le Goff en devint propriétaire à la fin du siècle, il y construisit une petite maison.



Septembre 2018, IPNS

Pour nous écrire ou nous rejoindre : plozevet.hp@free.fr

Tous les numéros peuvent être téléchargés et imprimés sur le site de la mairie de Plozévet : www.plozevet.fr ou www.plozevet.bzh

Site d'Histoire et Patrimoine : <http://plozevet.hp.free.fr/>

Blog d'Histoire et Patrimoine : <http://plozevet.hp.free.fr/Blog/>

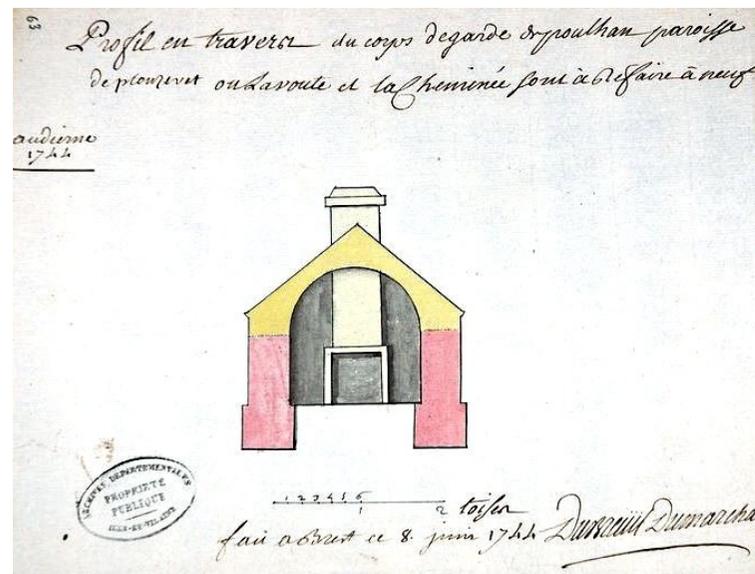


Histoire et Patrimoine raconte :

Autrefois à Plozévet...

N°26

Le corps de garde de Pors-Poulhan



A Poulhan, au dessus de l'anse, il y avait un corps de garde et sa poudrière.

Il existe encore, en certains points de la côte bretonne, comme à Plouhinec, de vieux corps de garde aux toitures de pierre, sauvés de la ruine. Celui de Poulhan a complètement disparu.

La fréquence des agressions maritimes nécessitèrent, dès le XV^{ème} siècle, l'affectation d'une partie des milices paroissiales à la défense des côtes.

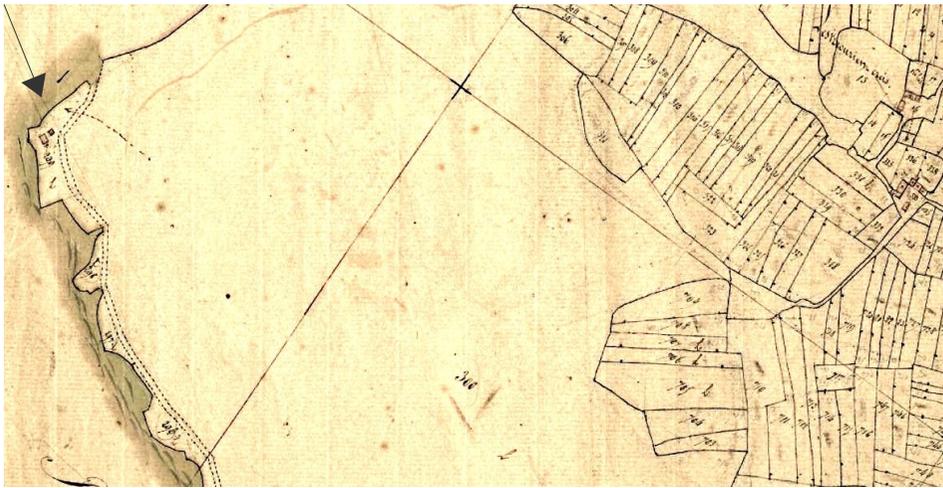
Ces milices étaient secondées par les escadres de vaisseaux garde-côtes, croisant incessamment le long des grèves, pour empêcher les débarquements clandestins et protéger les navires marchands contre les corsaires.

(Cf documents numérisés de l'Amirauté de Cornouaille)

Les années de tension qui précédèrent la guerre de Sept Ans (1756-1763) amenèrent une remise en état de la défense du littoral : l'implantation et la restauration des batteries et corps de garde sur le littoral, fut ordonnée par le roi Louis XV pour dissuader le débarquement des vaisseaux de guerre anglais, qui s'approchaient souvent des côtes.

En 1778, la milice garde-côtes fut réorganisée et devint le corps des "canonniers garde-côtes". Le nombre des compagnies de chaque capitainerie fut réduit à cinq.

(d'après les Etrennes Nantaises, années 1770 et 1786)



*La côte au sud-est de Poulhan sur le cadastre de 1828. Le chemin côtier s'arrête à l'anse.
Le corps de garde et sa poudrière se distinguent au nord.*

Tous les hommes, de 18 à 60 ans, dont le clocher de la paroisse est à moins de 2 lieues (environ 8 km) du rivage marin sont astreints à participer à une "Milice Garde-côtes". Ils se relaient quotidiennement sur un cycle de 20 jours. Ils doivent assurer le guet de la mer : mission de surveillance des bateaux de passage.

Il semble que vers 1800 les premiers douaniers aient cohabité avec les derniers canonniers gardes-côtes dont le corps avait été supprimé en 1791 mais, vue son utilité en temps de guerre, il continua à fonctionner avec un effectif réduit.

A Pors-Poulhan, le dernier canonnier garde-côtes est aussi tailleur. C'est **Corentin Le Bourdon, fils de Alain et de Françoise Guéguen**, cultivateurs. Il se marie en 1807 avec Françoise Paul. Il ne signe pas. En 1811, à la naissance de son fils Corentin, il est tailleur à Kergolier où il décède en 1814 à 31 ans.

Les douaniers ont pour mission essentielle de surveiller la baie d'Audierne, de Penhors à Plouhinec. Ils doivent signaler les naufrages, secourir les naufragés, prévenir le pillage des épaves et repérer les corsaires. Souvent instruits, ils habitent à la Trinité d'où l'on peut apercevoir une portion de la côte, en s'armant d'une longue-vue !!

On ne signale pas, à cette époque, de "poste intermédiaire des signaux" à Plozévet, pas de matériel de sauvetage (canon lance-amarre) non plus.

La batterie du Loch :

C'est le nom que l'on donnait au corps de garde de Poulhan, propriété du Gouvernement.

En 1840, le corps de garde est habité par des indigents. Il n'est plus utile, et le Gouvernement souhaite s'en débarrasser.

Un échange de courrier s'établit entre le maire Pierre Julien et l'Administration.

(Archives de la mairie_ courrier des maires)

Le 23 juillet 1860.

Monsieur Le Maire,

Il existe sur votre commune une batterie de côte appelée batterie du Loch.

Cette batterie reconnue inutile au service militaire, vient d'être remise au Domaine par le Département de la Guerre, et l'administration de l'Enregistrement se propose de la revendre aussi tôt que possible : c'est ce que m'apprend Mr le Directeur de Quimper par sa lettre du 21 juillet 1860 n° 1081 C.G.

Mr le directeur ajoute qu'il importe que je m'entende avec vous pour faire cesser immédiatement tous les empiétements qui pourraient exister aujourd'hui et qui seraient de nature à porter atteinte aux droits du domaine, et pour prévenir tous ceux qui pourraient être faits à l'avenir.

En conséquence de la réception des ordres, je viens prier Monsieur le Maire de bien vouloir me donner tous les renseignements suivants, en raison des questions que je me pose, pour plus de clarté.

- De quoi se compose la dite batterie du Loch ?
- Quelle est l'importance de la construction ?
- Y a-t-il un terrain dépendant de la batterie et quelle est sa contenance et celle du terrain sur lequel est construit le bâtiment ?
- Le bâtiment est-il occupé par quelque personne ?
- Le terrain est-il possédé et cultivé actuellement ?
- Dans le cas de l'affirmative, indiquez les noms, prénoms et domiciles de tous les individus qui habitent la batterie et jouissent du terrain.

La matrice et le plan de votre commune pourront vous donner facilement les indications que je vous demande en premier lieu, quant aux derniers il vous sera également facile de vous les procurer.

Si les bâtiments sont occupés, si le terrain est occupé ou s'il a été empiété et réuni à une autre propriété personnelle, je vous prie de vouloir bien signifier aux habitants cultivateurs ou usurpateurs l'ordre d'abandonner immédiatement les biens de l'Etat.

Si vous éprouvez un refus sur ce point, vous aurez l'obligeance de m'en informer tout de suite afin que je puisse mettre Mr Le Préfet à même de faire exécuter cette évacuation par la force armée.

Vous voudrez bien m'annoncer le déguerpissement s'il a lieu sous votre ordre et veiller à l'avenir à ce qu'aucun empiétement ne se produise.

Je vous prie également de me faire connaître la résidence de l'officier des douanes qui commande la brigade de Plozévet ; je dois écrire à cet officier pour le prier de surveiller par ses agents la propriété appartenant aujourd'hui au domaine.

Veillez avoir l'obligeance de répondre le plus tôt possible en bas ou à la suite de la présente.

Le Receveur de l'Enregistrement. Signé Champier.

Réponse de Pierre Julien :

Monsieur Le Receveur,

En réponse à votre lettre du 23 juillet, j'ai l'honneur de vous faire connaître que :

La batterie du Loch se compose de trois parties, d'une maison principale ayant servi de logement, d'une autre distincte au nord et qui a dû être une poudrière, et enfin à l'ouest et contiguë à la maison principale d'une petite guérite pour factionnaire.